



À LA UNE

Nous tous, ensemble,
sauvons la ligne
ferroviaire Clermont- Le
Mont dore - Ussel

MIXITÉ

De la table de la cuisine
à la table d'opération, en
passant par les manifs et la
députation : L'IVG

DÉCLARATION

Déclaration CGT au CA
de la Carsat Aquitaine du
17/12/2024



DOSSIER

TPE, UNE CGT QUI GAGNE, MAIS...

Edito



Les élections TPE de fin d'année ont porté la CGT 1ère organisation dans les entreprises de - de 11 salarié·e·s.

Nous pouvons nous en féliciter. Cependant, la faiblesse de la participation à ces élections doit nous questionner et plus particulièrement sur les limites de notre organisation à se déployer, à mener une activité pérenne. Au-delà de ça, la problématique de notre structuration,

sur la façon d'organiser ces salarié·e·s et de rassembler l'ensemble du salariat est un vrai sujet qui devient urgent de traiter dans notre organisation.

Chantier important qui ne pourra se faire qu'avec l'engagement et la volonté politique de nous toutes et tous..., avec les syndiqué·e·s concerné·e·s et l'ensemble des organisations du CCN.

Dans le même temps, nous devons être attentifs et agir face à tous les mauvais coups du moment. Nombreuses sont les suppressions d'emplois, les fermetures d'entreprises notamment dans l'industrie. Et la Nouvelle-Aquitaine n'est pas épargnée. Dernièrement, sur la zone de Nersac en Charente, 2 mois après le plan social et la fermeture de Lecas industrie, ce sont plus de quatre-vingts salarié·e·s de l'entreprise CBA Meubles, qui vont se retrouver licencié·e·s. Salarié·e·s sacrifié·e·s entre autres sur le banc de la rentabilité.

De plus, l'arrivée de Trump à la Maison-Blanche ne nous rassure pas, tant sur les idées véhiculées, que sur ces premières mesures prises qui vont aussi avoir des conséquences environnementales désastreuses.

Une CGT présente là où les travailleur·euse·s en ont besoin, que ce soit sur le terrain avec les salarié·e·s en lutte pour leurs emplois, leurs salaires, ... que ce soit dans les rencontres avec le gouvernement et/ou le patronat afin de défendre les intérêts des salarié·e·s. Pas de chaise vide. Pas non plus de chèque en blanc. Il est donc important que nos syndiqué·e·s, les salarié·e·s s'intéressent à ces différentes discussions. En effet, ces dites rencontres avec patronat et gouvernement doivent être sous couvert des travailleur·euse·s, du rapport de force afin d'aboutir à des mesures fortes en faveur du monde du travail notamment en exigeant l'abrogation de la réforme des retraites.

Faisons aussi du 08 mars une journée de lutte en cette journée internationale des droits des Femmes.

Samantha Dumousseau

Sommaire

Editorial.....p2

À la Une

Nous tous, ensemble, sauvons la ligne ferroviaire Clermont- Le Mont dore -

Ussel.....p3

Activité régionale

CESER - Journée groupe de travail du 22 janvier 2025.....p4-6

Déclaration

CGT au CA de la Carsat Aquitaine du 17/12/2024.....p11

Mixité

De la table de la cuisine à la table d'opération, en passant par les manifs et la députation : L'IVG.....p12-13

Territoire

Débat public du 7 février 2025 sur l'avenir du service public ferroviaire.....p14-15

Publicité

Diagoris.....p16

DOSSIER
UNE CGT QUI GAGNE
MAIS,..... p7-10

Directrice de publication : Samantha Dumousseau
Comité régional CGT NA - Bourse du Travail - 44 cours A.Briand -
CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex

Création : pom'C - 47350 LACHAPELLE

Mise en page : Service Communication CGT NA

Imprimé par Rivet Presse Edition, Limoges



NOUS TOUS, ENSEMBLE, SAUVONS LA LIGNE FERROVIAIRE CLERMONT - LE MONT DORE - USSEL



Le 06 juillet 2014, la circulation des trains a été interrompue entre Ussel et Laqueuille suite à l'absence de maintenance entre les gares d'Eygurande - Merlines et Laqueuille.



Plus de 10 ans après, les citoyen.nes sont toujours privé.es de train pour se rendre à Clermont-Ferrand et au-delà. Les déplacements médicaux, d'études, professionnels ou privés ne se font que par la route, engendrant des coûts et des risques supplémentaires.

A l'initiative des syndicats CGT de Tulle- Ussel et Clermont- Ferrand, avec l'appui de la Fédération CGT Cheminots, un rassemblement massif était organisé en gare d'Ussel ce vendredi 14 février pour gagner la réouverture de la section de ligne entre Clermont et Ussel.

C'est plus de 300 citoyen.nes, associations d'usagers, élu.es locaux, régionaux et nationaux des deux régions et cheminot.es qui ont répondu présent pour sauver cette ligne essentielle qui relie l'Est à l'Ouest de la France. Liaison emblématique entre la région Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle-Aquitaine, elle permet l'aménagement du territoire, et le désenclavement du bassin Haut- Corrézien.

A l'heure de la nécessaire mise en œuvre de la transition écologique, qui fait désormais consensus, la pertinence du train, son financement et ses atouts en

termes de développement durable et d'aménagement du territoire, sont une évidence et doivent être LA solution choisie.

La régénération du réseau (à la charge de son propriétaire qu'est l'État) se pose sur une grande partie de nos lignes du Limousin. En défendant l'infrastructure nous défendons aussi les emplois des cheminot.e-s de toutes les SA SNCF.

Pour la CGT, la SNCF doit être réunifiée. C'est la garantie de posséder des droits et des conditions de travail qui protègent les cheminot.e-s ! C'est ce que nous continuerons de revendiquer lors des prochaines actions dans nos départements !

Le développement du train, via le report modal depuis la route, doit ainsi s'envisager au regard des écarts en matière de coûts externes (développement durable, accidentologie, etc...) qui sont clairement à l'avantage des transports en commun. Cela débouche sur l'idée d'encourager globalement le report modal de la route vers le transport collectif par le rail.

Ces investissements sont un engagement pour les générations futures, face à une urgence climatique qui nécessite des actes historiques pour préserver notre bien commun.

Nous Tous, Ensemble, nous devons continuer à nous déployer pour gagner l'accès à la mobilité ferroviaire pour tous, sur tous nos territoires.

Secteur fédéral Cheminots
région de Limoges

CESER - JOURNÉE GROUPE DE TRAVAIL DU 22 JANVIER 2025

Le groupe CGT et le comité régional se sont réunis le 22 janvier. Il s'agissait de faire un 1^{er} bilan d'étape après une année d'installation de la nouvelle délégation CGT au Ceser, de se projeter dans les travaux engagés par celui-ci et de travailler à améliorer les liens avec le comité régional et les orgas de la CGT.



Introduction par Julien RUIZ

Cher·e·s camarades,

En 1^{er} lieu je vous renouvelle tous mes vœux de santé et de bonheur pour vous et vos proches. A toi tout particulièrement Cécile te souhaiter le meilleur et te dire, ou te redire tout notre soutien.

Et puis nous pouvons nous souhaiter une année de mobilisations sociales dans une période qui en a bien besoin. Paradoxalement, et même s'il y a des éléments inquiétants et dangereux dans la situation (arrivée au pouvoir du duo infernal Trump/Musk, gouvernement Bayrou,...) je crois qu'il y a aussi des ressorts pour déployer une démarche syndicale conquérante : en particulier la colère qui est très forte, tout comme les attentes sur le pouvoir d'achat et les salaires sont très fortes (tous les sondages l'attestent), le besoin de service public, l'exigence de plus d'égalité.

Nous avons donc programmé cette journée de travail pour faire le point de notre prise de mandat, du fonctionnement du groupe après un an d'installation, et surtout se projeter dans le futur sur la dynamique de groupe en intégrant bien sûr le changement d'animation de groupe, et améliorer et changer ce qui doit l'être.

Sur le bilan après un an d'installation, vous nous direz les uns et les autres sur votre perception, votre ressenti sur cette prise de mandat. Il faudra que chacun s'exprime. En particulier les nouveaux·elles d'entre nous. Nous avons insisté sur le fait qu'il fallait un peu de temps pour prendre ses repères dans cette assemblée, son fonctionnement et la démarche stratégique de la CGT.

Pour ma part, mais c'est subjectif, je trouve que la délégation CGT a plutôt bien « géré » cette transition avec une délégation renouvelée de façon importante. La participation est plutôt partagée, chacun d'entre nous, de ce que je vois, intervient dans les commissions, participe aux différents travaux. Je crois que nous avons pu maintenir notre capacité d'intervention et de contribution CGT dans l'ensemble des travaux. Dans les différentes commissions d'abord, dans lesquelles nous intervenons de façon régulière et reconnue, au delà des différences en fonction des commissions.

En COM 1 nous intervenons et avons pesé sur le choix d'autosaisine, en COM 2 nous intervenons et avons fait intégrer nombres de nos analyses et propositions (ferroviaire, Sradett) dans les travaux, en COM 3 les camarades ont contribué au choix d'une autosaisine « réindustrialisation et environnement » qui va être importante, en COM 4 nous avons pu faire en sorte que le thème de l'IA soit traité plutôt que « territoire à mission », en COM 5 nous intervenons aussi sur le dossier « accès au sport ». Sur la commission finances, malgré un président de COM qui a tendance à enfermer la commission dans du commentaire des documents budgétaires plutôt qu'en positionnement politique, nous avons pu monter en puissance, intervenir et porter des amendements pour faire bouger les lignes sur les avis budgétaires qui sont très importants au regard du retour des politiques d'austérité. En COM B nous intervenons et participons au comité de pilotage start-up, accès au permis... En COM Coopération nous intervenons aussi. Nous sommes aussi présents dans le groupe de travail CESER de l'Atlantique sur le sujet de l'eau. Nous sommes partie prenante du GT sur le règlement intérieur et celui sur Néo-sociétas.

Nous sommes aussi la délégation qui intervient régulièrement en séance plénière et sur la quasi-totalité des sujets. J'ai comptabilisé 17 déclarations CGT en une année et 1 en intersyndicale. Il y a du fond et de la qualité en plus dans nos déclarations. (Malgré tout il nous faut veiller à rester bien sur le cœur du sujet dans nos déclarations, en évitant des fois d'être trop « généralistes »). A cela s'ajoute les amendements déposés par la CGT et parfois en commun avec FSU. Et vous avez pu constater que nous réussissons à les faire adopter en tout ou partie. J'espère que chacun aura saisi la mécanique des amendements et l'importance d'une rédaction des amendements la plus « juste » et précise possible.

Et puis vous avez vu aussi que nous sommes la délégation qui participe de façon essentielle à l'animation du fonctionnement du collège et c'est important que nous œuvrions à faire en sorte que celui-ci soit le plus cohérent et homogène, malgré les différences syndicales.

Concernant la vie et l'animation du groupe, vous direz donc vos regards, comment vous la percevez, ce qui va ou va pas. C'est nécessairement plus difficile quand on est nouveau-elle mandaté-e d'apprécier si on eu les moyens de participer, de s'acculturer, de prendre ses repères dans cette assemblée qui est singulière, de participer à la dynamique de groupe. Pour ce qui me concerne je crois que nous avons essayé d'être à la disposition de chacun d'entre vous, de solliciter les uns et les autres pour participer au travail collectif, pour rédiger des interventions CGT. Vous avez pu le constater, l'important c'est d'anticiper les temps de réunions, les plénières pour que la contribution de la CGT soit pertinente, efficace. C'est pourquoi les réunions de groupe sont importantes de même que la contribution de chacun-e au travail de lecture, d'appropriation des documents. Nous avons pu tenir nos réunions de groupe chaque fois en amont des plénières, et c'est bien. Désormais comme les réunions de collèges se tiennent le soir du 1^{er} jour des préparatoires, il faudra nous réunir en amont des préparatoires.

Nous avons pu organiser quelques réflexions et réunions entre camarades des commissions pour traiter des sujets : par exemple en COM 4 nous avons pu et dû échanger pour nous positionner sur le choix d'autosaisine « territoire de mission », tout comme sur la MIE. Autres exemples sur la COM A il y a eu des réflexions entre camarades de la COM pour préparer les réunions sur le budget, ou ceux de la COM 2 qui ont réfléchi ensemble pour proposer un sujet d'autosaisine. Sur ce point, je crois qu'il nous faut aller plus loin. Il faut chaque fois que nécessaire (pas à chaque fois) échanger ou se réunir entre camarades de la COM pour être cohérents et porteurs d'une démarche commune. De temps en temps, il faut prendre aussi le temps d'échanger avec d'autres du collège syndical, du collège associatif quand il faut essayer de faire basculer des positionnements de commission. (Ex sur Flying Wales com 4). C'est d'autant plus important que nous

retrouvons dans le dur du travail d'autosaisine et que nous allons devoir contribuer en tant que CGT. Pour cela il faut maintenant franchir un cap et nous réunir sur les différents thèmes. (Nous vous proposons d'y revenir tout à l'heure). Mais je pense aussi que nous devons voir comment travailler avec le comité régional et les orgas de la CGT sur ces thèmes. Je pense aux enjeux de politiques industrielles, de transport, de transition énergétique...

Pour l'avenir vous le savez, avec mon départ, il va falloir s'organiser différemment. Vous le savez aussi c'est Jérôme qui va me remplacer poste pour poste, mais aussi dans l'animation du groupe. Ce remplacement sera officiel le 1^{er} février. Nous avons tous une responsabilité pour faire en sorte que cette transition se passe au mieux. Pour cela, rien ne remplace la participation de chacun au travail collectif. Je pense aussi qu'il faut dans un 1^{er} temps, s'organiser pour aider Jérôme le temps qu'il prenne lui aussi ses repères. Je propose qu'Hervé et Gisèle, qui sont membres du bureau, participent pendant quelques semaines à une co-animation du groupe avec Jérôme. Peut-être qu'Hervé pourrait animer là en particulier dans un 1^{er} temps les réunions du collège en lien avec Jérôme et que Gisèle pourrait co-animer les réunions de groupe avec Jérôme aussi. De mon côté, j'ai dit à Jérôme que je serai à sa disposition chaque fois qu'il aura besoin, et lui ai suggéré que je participe, pour accompagner, (s'il le souhaite) à la préparation de la prochaine plénière du mois de mars. Rien ne vaut la pratique et d'une séquence de plénière en entier. L'idée est de faire en sorte que Jérôme soit au mieux accompagné, dans cette prise de responsabilité qui est importante. Je veux ici rappeler qu'il n'y a rien de spontané dans une bonne dynamique de groupe : il faut à la fois de l'engagement de chacun, des conditions à réunir pour le travail collectif et enfin une animation pour impulser, prendre des initiatives.

Jérôme aura aussi en charge de faire le lien avec le comité régional, avec Hervé qui lui aussi en est membre. Enfin, Jérôme aura la responsabilité de participer aux réunions nationales organisées par le pôle confédéral territoires, avec tous les animateurs des groupes CGT dans les CESER de toute la France, et du CESE. Peut-être qu'il y ait une participation à deux au début, comme on le faisait parfois dans le mandat précédent. Ces réunions sont importantes pour coordonner notre action et avoir des positionnements cohérents de la CGT.

Enfin, vous avez vu que nous aurons un échange avec le président du CESER à 16h qui souhaite prolonger ces rencontres, et nous aussi par ailleurs.

Voilà camarades les quelques remarques et prépositions que je souhaitais évoquer pour cette réunion.

Compte rendu

En introduction, Julien Ruiz a valorisé l'engagement de la nouvelle délégation, qui avait été renouvelée de façon importante. Celle-ci a pris ses repères dans cette assemblée si particulière. Elle continue d'être la délégation la plus active avec plus de 17 déclarations CGT en séance plénière en une année. Elle contribue par ses analyses, ses interventions à faire entendre la voie des travailleur·euse·s, de la CGT et ainsi à faire bouger les contenus des avis, des thèmes traités. Ainsi, la CGT a renforcé les avis sur l'urgence d'investissement ferroviaire, sur la critique des politiques de l'État à l'égard des collectivités locales dans les avis budgétaires, sur la conditionnalité des aides aux entreprises. La CGT a permis que soit décidée une autosaisine sur le thème « réindustrialisation et environnement », une autre sur « l'IA : enjeux économique, sociaux, démocratiques et éthiques », ou sur « l'accès aux études supérieures » de jeunes néo-aquitains.

La prise de fonction et l'engagement de nos deux camarades qui siègent au bureau ont été valorisés : Hervé Pineaud comme président de la Commission environnement, et Gisèle Bourcier comme rapporteure de la commission économie. Non seulement, ils prennent bien leur place mais ils marquent par la force de leur engagement CGT, par le sérieux et la qualité de leur travail d'animation dans leur commission.

Le travail collectif du groupe CGT est apprécié par l'ensemble des mandaté·e·s. La force de la CGT c'est sa capacité à travailler collectivement, à anticiper pour être prêt à contribuer dans les temps de rédactions des avis et des rapports. Des améliorations sont possibles et souhaitées : en particulier travailler plus en équipe CGT au sein des différentes commissions, mieux partager le travail au sein de la délégation. Cela a été fait par exemple sur les avis budgétaires avec les camarades de la Commission Finance, ou bien avec les camarades de la Commission Économie sur différents avis.

Concernant la participation aux GIA (Groupes Inter Assemblées) qui réunissent conseiller·ère·s du Ceser et élu·e·s régionaux, il est convenu que la participation de la CGT est importante surtout pour disposer des infos utiles à la CGT et aux travailleur·euse·s. Ainsi, nous disposons des dossiers d'aides aux entreprises, d'investissements dans les transports, la transition énergétique, les aides aux associations... plusieurs exemples ont été cités pour étayer cette approche.

L'animation du groupe va être renouvelée. Julien Ruiz de l'UD 33, qui animait la délégation CGT depuis plusieurs

années quitte le Ceser au 1^{er} février en accord avec le comité régional. Il est remplacé par Jérôme Cassaing de l'UD 64. A terme, il sera l'animateur du groupe CGT. Il est convenu dans cette phase de transition qu'il soit épaulé par Gisèle Bourcier et Hervé Pineaud qui siègent au bureau du Ceser. Julien sera bien sûr disponible pour aider Jérôme. Hervé aidera particulièrement à l'animation du collège syndical qui est importante pour la qualité du travail intersyndical, et du poids du collège qui repense les travailleur·euse·s au sein du Ceser.

En 2^{ème} partie de réunion, le point a été fait sur les travaux d'autosaisines engagés dans les différentes commissions et ont été abordées les contributions de la CGT.

Ainsi sur le thème de « l'accès aux études supérieures » il est envisagé une rencontre avec les syndicats CGT des universités et du supérieur.

Sur le sujet de « l'Intelligence Artificielle », il est proposé que la CGT propose une audition d'un expert sur les organisations du travail, et de rédiger une contribution CGT en lien avec le comité régional.

Sur l'autosaisine « réindustrialisation et environnement », une audition de l'UGICT sur le dispositif CGT du « radar environnemental », et d'organiser des rencontres avec des syndicats en territoire pour territorialiser l'approche et construire une contribution CGT.

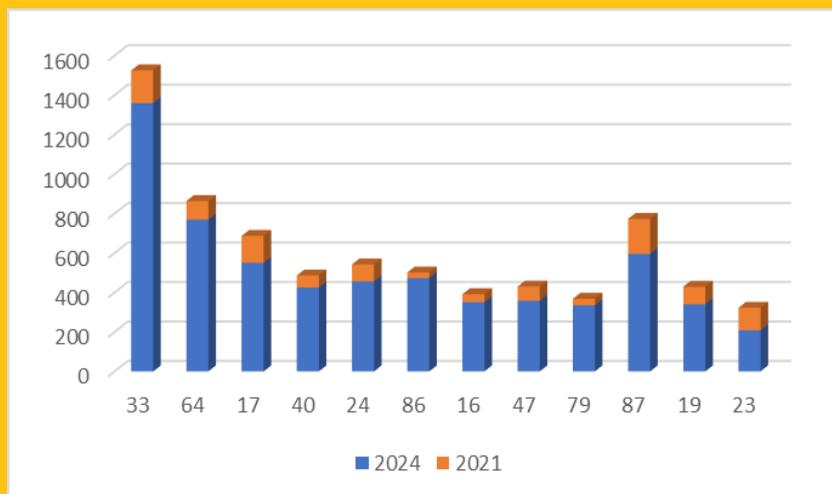
Sur l'autosaisine « les mobilités en zones peu denses » qui démarre et qui est un sujet clivant, la CGT va axer sa contribution sur la nécessité d'une approche par l'aménagement du territoire.

L'autosaisine « après les JO, l'accès au sport des néo-aquitains », la CGT va tenter de s'appuyer sur des réseaux CGT dans les milieux du sport pour contribuer aux travaux.

L'idée est retenue de mieux s'appuyer sur le comité régional et les organisations de la CGT en Nouvelle-Aquitaine pour nourrir les contributions de la CGT dans tous les travaux en cours. De l'autre côté, certains travaux du Ceser et les contributions de la CGT peuvent et doivent être mis au service de la réflexion et la qualité de la bataille revendicative CGT en Nouvelle-Aquitaine.

En fin de rencontre, une partie de la délégation CGT a participé à une rencontre avec le nouveau président du Ceser pour un point d'étape de fonctionnement du Ceser.

La CGT reste et de loin la première organisation syndicale pour les salariés des TPE. Avec plus de dix points d'avance sur l'UNSA et la CFDT. Les « petites orgas » sont toutes en progression et les Gilets Jaunes qui ont fait une campagne calomnieuse ont fait un score inquiétant.



Toutes les confédérations et l'UNSA sont en baisse hormis la CFTC par rapport à 2021.

Les chiffres présentés sont à mettre en comparaison avec les chiffres de la participation qui au vu du peu de votants (4.07% en France et 4.38% en NA) minimise notre résultat.

Régionalement on note une augmentation du nombre d'inscrits de plus de 60 000 salarié-e-s.

Le nombre de votants diminue de 3 510 alors que chez les cadres il augmente de 335.

La CGT arrive en tête avec 26,91 % des voix à plus de 10 points de l'UNSA deuxième et la CFDT troisième et 13 points de FO.

Seule la CFTC et dans une moindre mesure Solidaire augmentent leurs nombres de voix.

L'UNSA qui avait fait un percé en 2021 recule de plus d'un point et perd 807 voix.

La CGT recule de 0,54 point et perd 1091 voix, tout en gagnant 100 voix chez les cadres.

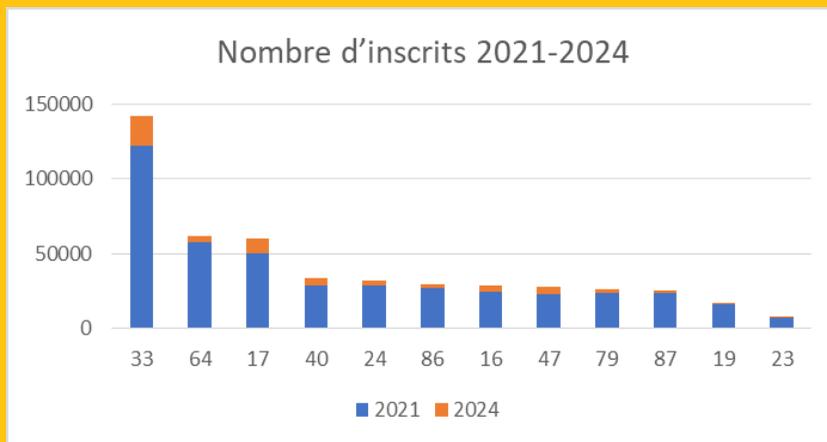
La CFDT recule de 0,7 point et perd 705 voix.

Le SPANAF syndicat professionnel des Ass Mat recule de 1,2 % et perd 196 voix.

Résultats	Total		Collège Cadre		Collège Non-cadre	
	2021	2024 et écart 2021/2024	2021	2024	2021	2024
Nombres d'inscrits	430 215	490 735 +60520	36 240	38 549 +2309	394 075	452 186
Nombres de votants	25 010	21 500 -3510	2209	2544 +335	22 801	18 956
Taux de participation	5,81%	4,38% -1,43 pts	6,10%	6,60% +0,5 pts	5,80%	4,19%
Suffrages exprimés	24 144	20 575 -3569	2136	2456 +320	22 008	18 119

Résultats 2021/2024	Cadre + Non-cadre			Cadre			Non-cadre		
	% suffrages exprimés 2021	% suffrages exprimés 2024	Différences de voix et écart %	2021	2024	écart %	2021	2024	%
CFTC	4,17%	1007	6,69% 1377 370 6,9%	123	161	26,30%	884	1220	26,90%
FO	15,41%	3721	13,24% 2725 -896 -26,8%	160	157	-1,90%	3561	2568	-27,90%
Solitaires	4,04%	976	5,11% 1057 76 2%	71	138	49,10%	905	913	0,90%
UNSA	16,43%	3968	15,39% 3165 -807 -20,3%	255	260	+1,90%	3703	2901	-19,00%
CGT	27,45%	6628	26,91% 5537 -1091 -13,44%	353	453	22,10%	6275	5084	-19,00%
CFDT	15,83%	3821	15,14% 3116 -705 -18,5%	403	515	21,70%	3418	2601	-23,90%
SPANAF	4,10%	989	3,85% 793 -196 -19,8%	0	0		989	793	-19,80%
GJ			2,91% 598						

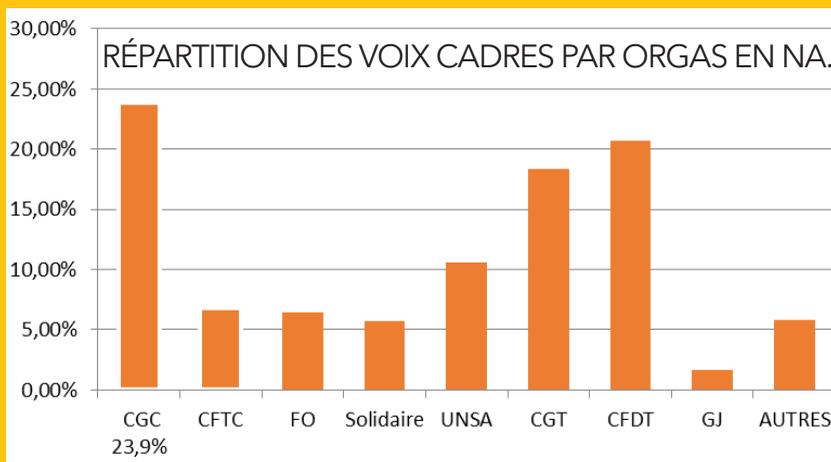
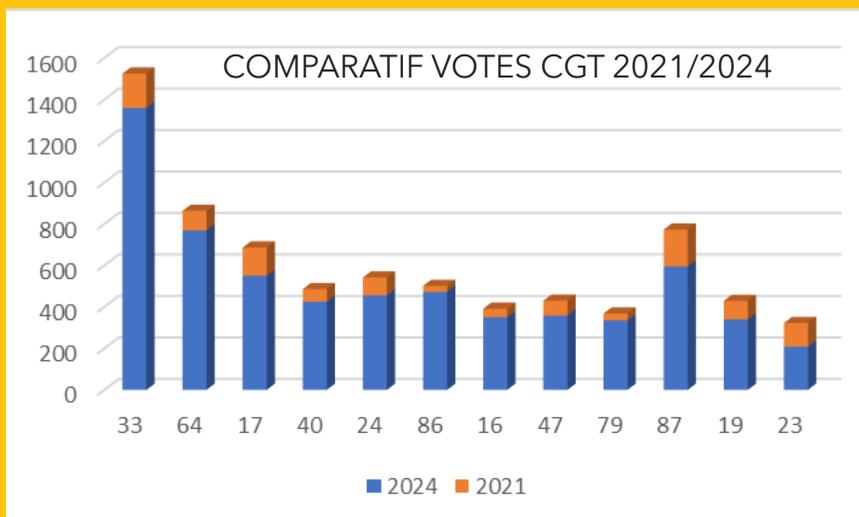
Entre 2021 et 2024 le nombre d'inscrits augmente dans tous les départements de la NA.

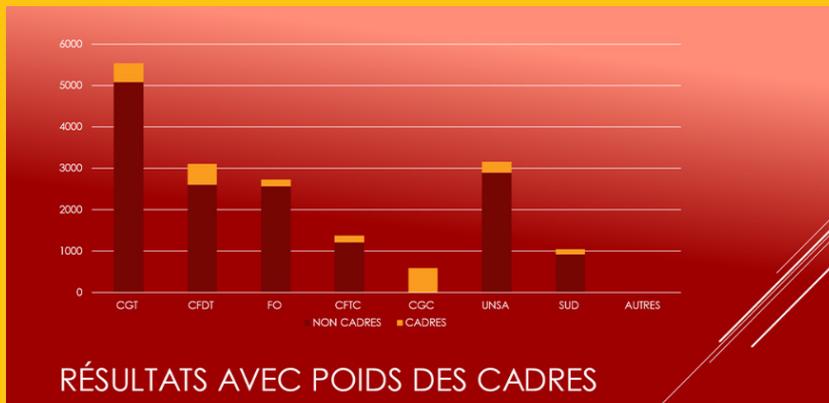


On peut remarquer que les quatre départements du littoral comprenant aussi la métropole bordelaise sont ceux qui dénombrent le plus d'inscrits et donc de votant.

L'effet « travailleurs saisonniers » ?

Le nombre de votants est en baisse dans tous les départements.





Avec une progression de +335 voix, la catégorie cadre est la seule à progresser en nombre de votants. Leur proximité avec les outils informatiques peut-être un début d'explication.

Une campagne qui a permis de rendre visible la CGT:

- ▶ Campagne publicitaire, PQR, radio, panneaux,...
- ▶ réseaux sociaux, publipostage, n°vert,
- ▶ La cartographie avec géolocalisation,
- ▶ La plateforme de contact (plus de 3000)

La communication vers les contacts de la plateforme, le n° vert et nos syndiqués nous a fait gagner plus de 6000 votes.

PERSPECTIVES :

En partant des propositions adoptées par le CCN visant à mettre en place une activité pérenne :

- ▶ En créant des lieux spécifiques d'accueil.
- ▶ Amplifier la démarche de recensement des salarié·e-s TPE sur la plateforme en lien avec nos UL et nos CS, pour les informer, les syndiquer, les former.
- ▶ Faire que les sièges dans les instances CPRI, CPRPL, CPRIA soient pourvus.
- ▶ Faire évoluer l'élection en gagnant le droit de vote pendant les heures de travail.
- ▶ Continuer à faire le lien entre TPE/Saisonniers.
- ▶ Organiser des déploiements coordonnés sur tous les territoires.

Conscient de l'importance de cette élection pour les salarié·e-s et pour la représentativité de la CGT, le comité régional réuni à Bordeaux au mois de février, a décidé de faire de la question des TPE une activité pérenne pour les quatre prochaines années.

Il a décidé de :

- ▶ Déployer une journée d'étude régionale consacrée à l'accueil de ces salarié·e-s, aux outils confédéraux et au fonctionnement de la plateforme « contact ».
- ▶ Avoir une communication tout au long de l'année des instances CPRI / CPRIA / CPRPL (Type CESER).
- ▶ Avoir une communication interne en direction de nos uds et une communication externe type FLYER à disposition des salarié·e-s TPE.
- ▶ Inscrire à l'ODJ de notre comité régional 2 fois par an l'activité en direction des salarié·e-s TPE.
- ▶ JE Régionale pour faire un point notamment sur l'utilité " politique " de la plateforme Contact.

DÉCLARATION CGT AU CA DE LA CARSAT AQUITAINE - LE 17 DÉCEMBRE 2024

Il est à déplorer que les lois de financement de la Sécurité sociale aient pour objectif premier non pas d'assurer le financement de la Sécurité sociale à la hauteur des besoins exprimés par les assuré·e·s sociaux mais de savoir comment on peut faire plus avec moins, c'est-à-dire dans le langage gouvernemental « améliorer l'efficacité et optimiser la dépense ».



La CGT s'est donc opposée une nouvelle fois dans l'ensemble des caisses, au PLFSS. Elle a été en cela suivie par la majorité des organisations salariales et patronales. Le PLFSS 2025 a donc reçu un avis défavorable de toutes les caisses.

On sait ce qui est advenu du projet de loi et ses conséquences politiques.

Cependant, les versions amendées du PLFSS tournent le dos à toute perspective de justice sociale. Plutôt que de renforcer les moyens de la Sécurité sociale, se limitant à des mesures dérisoires et symboliques qui ne font qu'aggraver les inégalités. En décalant, et donc réduisant, la revalorisation des pensions, puis en proposant la revalorisation en deux temps et en maintenant des exonérations massives de cotisations, sacrifiait les droits des retraité·e·s et des travailleur·euse·s, au profit d'une gestion comptable.

Pour la CGT, le PLFSS devrait être fondé exclusivement sur les besoins de la protection sociale et permettre :

- La mise en œuvre d'un système de retraite juste afin de permettre le départ à la retraite dès 60 ans, en tenant compte de la pénibilité grâce aux départs anticipés ;
- Le renforcement du rôle de la Sécurité sociale pour défendre la santé au travail, avec des actions concrètes de prévention collective face aux risques professionnels et une réparation systématique en cas de maladies ou accidents causés par ceux-ci ;

- Le rétablissement des espaces d'accueil et de communication physiques pour les usager·ère·s sur l'ensemble du territoire, qu'il s'agisse de la Sécurité sociale ou des services publics.

La CGT souhaite attirer l'attention sur les enjeux liés à la branche AT-MP dans le cadre du projet du PLFSS pour l'année 2025 à un moment où le nombre de victimes du travail reste à un niveau trop élevé.

Bien que le projet de loi de financement pour 2025 mettait en avant une augmentation budgétaire de plus de 60 millions d'euros pour le FNPAT, ainsi qu'une augmentation de 10 % des effectifs de la branche AT-MP, cet effort, ne couvre hélas même pas la moitié des besoins de la branche, identifiés dans l'ANI ATMP pour mener à bien leurs missions de contrôle et de conseil, sur le terrain, auprès des entreprises, des travailleur·euse·s et de leurs représentants.

Par ailleurs, le rapport de la commission d'évaluation sur la sous-déclaration en matière d'AT, rendu en juillet dernier, révèle une augmentation alarmante de ce phénomène. Quelles mesures concrètes seront mises en œuvre pour remédier à cette situation qui met en difficulté financière les branches AT-MP et maladie MP ?

La CGT défend un modèle où chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins, garantissant une société plus juste et protectrice pour toutes et tous.

Bernard Desgré

DE LA TABLE DE LA CUISINE A LA TABLE D'OPÉRATION, EN PASSANT PAR LES MANIFS ET LA DEPUTATION : L'IVG



Il y a 50 ans, le Parlement français votait la loi autorisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse par des médecins dans des établissements de santé. Explosion de joie à l'internat de l'école d'infirmières à Paris où je résidais.

Je revois notre arrivée, avec une amie de l'école, dans cet appartement, au seuil de la cuisine.

Une grande table. Recouverte d'un tissu. Sur laquelle est allongée une jeune femme. On sent

qu'elle est en attente. On perçoit une atmosphère de concentration, d'attention, de bienveillance; une forte, très forte volonté de bien faire les choses pour que tout se déroule calmement et en sécurité. Deux personnes sont affairées du côté de l'évier, préparant stérilement canules et nécessaire d'aspiration. Une autre est à côté de la femme, lui parle doucement, explique les gestuelles de l'intervention, la rassure par une grande proximité physique et psychique.

L'attention du groupe est ici, dans cette cuisine, et pourtant aussi dehors, guettant les bruits. Car l'avortement, pratiqué par l'aspiration de la méthode Karman, tombe sous le coup de loi de 1920 qui condamne l'avortement. Ce groupe de personnes, militantes du Mouvement Français pour l'Avortement et la Contraception, pratique un acte illégal. De nombreux professionnels de santé y étaient engagé-e-s. Jeunes professionnelles, nous étions dans la mobilisation, découvrant que les réalités physiques de la vie d'une femme sont des enjeux de société.

Mon amie et moi venions pour observer afin d'apprendre à pratiquer. Peu de temps après la loi fut votée. Nous avons poursuivi l'autre engagement qui nous mobilisait, en parallèle : participer aux groupes de paroles que des médecins organisaient

dans des quartiers pour parler anatomie physiologie, contraception, avortement, liberté d'avoir un enfant désiré. En 1980, travailler au service des IVG du CHU a eu du sens. Ce fut un grand plaisir d'être invitée lors de réunions CGT, à témoigner de cet engagement et de l'accueil des femmes dans le service. C'est encore un plaisir aujourd'hui, et de l'émotion.

La lutte pour le droit à l'IVG, acquis enfin en 1975 pour 5 ans, puis légalisé définitivement en 1980, c'est :

- Des manifestations de rue de plus en plus importantes et de plus en plus nombreuses
- Les initiatives des associations féministes
- Le travail, le militantisme des membres du Mouvement Français pour la Planning Familial, pour la contraception puis pour le droit à l'IVG, leur engagement dans des actions de débat, de rencontres, de manifestations
- La prise de risques énorme par ses militant-e-s et par des médecins, sages-femmes, infirmières, qui ont pratiqué des avortements à domicile, en promouvant une méthode douce par aspiration, sans risque pour la femme quand elle est pratiquée par une personne formée, dans un environnement préparé pour éviter les risques infectieux.

Ces militant-e-s avaient créé le Mouvement pour la Libération de l'Avortement et de la Contraception (le MLAC).



- Le soutien ou l'engagement d'élu·e·s politiques et de syndicalistes de plus en plus nombreux, dont les organisations étaient traversées par de forts débats.

Il a fallu toutes ces formes, tous ces lieux de lutte et d'engagement pour que le gouvernement de l'époque ouvre le débat sur la loi autorisant l'IVG. Les archives témoignent de l'extrême violence des propos adressés à Simone Veil durant le débat parlementaire.

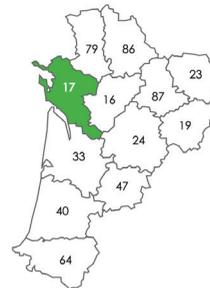
Preuve qu'une société a du mal à renoncer à un fondement patriarcal primordial : le contrôle de la sexualité et de la procréation des femmes.

Preuve aujourd'hui, au regard de l'actualité, que des forces sociales n'y renoncent jamais. En France, des élus tentent d'amputer la loi de quelques articles ou insistent pour renforcer la clause de conscience des médecins leur permettant de refuser la pratique de l'IVG. Parmi ces derniers, certains refusent leur obligation de donner à la femme les informations nécessaires. De nombreux services d'IVG ont fermé. En Europe, plusieurs pays interdisent encore la légalisation de l'avortement.

Celles et ceux qui ont connu et reçu la violence contre laquelle il a fallu faire face pour obtenir ce droit, n'ont aucune envie de la revivre aujourd'hui, sachant jusqu'où peut aller cette violence, de quoi sont capables les tenants des mouvements anti-avortement (envahir des blocs opératoires et agresser des femmes prêtes pour l'intervention, insulter celles qui venaient en consultation, organiser des actions publiques). La mobilisation est indispensable encore aujourd'hui, face aux pressions venant de l'extrême droite, de lobbies religieux conservateurs qui ont prié dans la rue « pour les âmes des enfants assassinés », et de certains élus de droite. Ce sont les mêmes qui ne voulaient pas de l'IVG en 1975, qui ne voulaient pas du mariage pour tous en 2013 ni de la loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes en 2014. Notre vigilance doit s'exercer sans relâche.

Lydie Delmas

- La prise de risque et le courage de femmes accusées et leurs avocat·e·s. En 1974 a lieu le procès de Bobigny : une jeune fille violée, ayant avorté, est traduite aux assises ainsi que la femme qui l'a aidée. Gisèle Halimi, son avocate, a plaidé ce cas particulier comme étant le procès de toutes les femmes potentiellement accusées d'avortement dans une société conservatrice qui leur refuse le droit de disposer de leur corps, et qui en meurent. Le non-lieu, décision des jurés, a creusé une brèche entamée par les pressions de la rue, d'intellectuel·le·s, des professionnel·le·s de santé qui dénoncent sans cesse les chiffres de décès et d'hospitalisation liés à la clandestinité des gestes d'avortement.
- L'engagement de 343 femmes célèbres, en 1971, à travers un manifeste dans le *Nouvel Observateur*, affirmant « J'ai avorté », ce que le journal *Charlie Hebdo* a repris en titrant « Le manifeste des 343 salopes ».



DÉBAT PUBLIC DU 7 FÉVRIER SUR L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE

Le syndicat CGT de cheminots de Saintes est pleinement engagé dans la mobilisation contre l'ouverture à la concurrence du TER en région Nouvelle Aquitaine. A ce titre, nos camarades s'inscrivent dans le mobilisation pour la défense du service public avec « L'appel du Rail », mouvement de défense du service ferroviaire public qui regroupe des associations d'usagers, des élus des territoires, des cheminots et des citoyens.



Bonjour à toutes et à tous,

Je vous remercie de m'avoir invité à ce débat public pour intervenir au nom du Comité Régional CGT NA, consacré à un sujet qui nous tient particulièrement à cœur, le lien entre l'action syndicale, la démocratie et la place des usager·ère·s.

L'action syndicale a toujours joué un rôle clé dans la défense des droits des travailleur·euse·s, mais elle ne se limite pas à la seule représentation des intérêts des salarié·e·s.

Elle s'inscrit dans un cadre plus large qui inclut la démocratie et le respect des droits de tous les citoyens, usagers de nos services publics. Nous vivons une période où les enjeux sociaux, environnementaux et économiques se complexifient.

Les usager·ère·s, qu'ils-elles soient bénéficiaires de services publics ou simplement citoyen·ne·s, ont des attentes légitimes en matière de qualité, d'accessibilité et de transparence.

Car en effet, l'action syndicale et les usager·ère·s ne sont pas des entités opposées, mais plutôt des partenaires dans un même combat, celui d'améliorer nos conditions de vie et de travail, tout en assurant des services de qualité pour tous.

Dans ce contexte, il est essentiel que les syndicats ne soient pas seulement des acteurs de la défense des intérêts des travailleur·euse·s, mais aussi des portes paroles des usager·ère·s, pour garantir que leur voix soit non seulement entendue, mais prise en compte.

Cela permet non seulement de renforcer la légitimité des décisions prises, mais aussi d'améliorer la

qualité des services offerts. Pour notre organisation, la démocratie participative, qui inclut les actions de défense des droits des usager·ère·s, est un principe qui vise à impliquer les citoyen·ne·s dans la prise de décisions qui les concernent.

Ils-elles ont des besoins spécifiques qui doivent être entendus et pris en compte, et l'action syndicale doit donc se nourrir de cette réalité. Ensemble, nous devons réfléchir à des stratégies pour renforcer ce lien entre l'action syndicale et les usager·ère·s.

En conclusion, je vous invite à considérer notre rôle en tant que syndicaliste comme un levier pour promouvoir une réelle démocratie participative, pour cela nous devons être à l'écoute des attentes, des préoccupations des usager·ère·s et les intégrer à notre démarche. Ce soir nous pouvons partager nos expériences et nos idées sur la manière dont nous pouvons renforcer ce lien entre l'action syndicale et les usager·ère·s.

C'est pourquoi il nous faut bâtir des ponts.

Cela passe par la communication, le partage d'informations et l'organisation d'événements qui permettent d'échanger et de dialoguer. C'est ce que vous faites ce soir en organisant ce débat pour un service public du transport ferroviaire de qualité.

Cela permet également d'être transparent sur nos actions et nos objectifs, afin de renforcer la confiance et la coopération.

Ensemble, nous pouvons faire une différence.

Yvonne Gaborit

Débat public sur l'ouverture à la concurrence du TER à Saintes : Un grand succès !!!

Associations d'usagers, représentants d'organisations syndicales, simples citoyens au nombre de 250 personnes ont pu s'exprimer, poser des questions et surtout comparer à la situation des autres régions et pays. Le constat qui en ressort est une perte de services et de présence humaine qui accompagnent l'ouverture à la concurrence (la région PACA avec ses cafouillages actuels). Des régions qui ne résolvent aucune problématique par l'appel de compagnies privées et qui, finalement font exploser les coûts de fonctionnement pour un service moindre. La première partie du débat fut tenue sur l'état de l'infrastructure et des travaux. Critique de la qualité dégradée, des conséquences (tels que les arrêts de circulation pendant de longs mois alors que cela était inimaginable lorsqu'ils étaient réalisés par le service public historique) depuis que ces travaux sont envoyés aux entreprises privées. Aussi il en est ressorti que l'Etat doit respecter ses engagements financiers (Contrat Plan Etat Région), planifier des travaux et les maintenir dans un souci de mobilité en direction de tous les territoires. Beaucoup ont fait un constat d'isolement pour de nombreux citoyens qui sont privés de services

publics dont le transport. Celui-ci répondrait en grande partie à la crise démocratique et sociale présente. Ce débat aura des suites, par mission de démocratie et d'informations en direction des usagers, élus car notre CGT veut faire société. C'est utile aussi pour comprendre, grâce à la présence des cheminots, les enjeux et conséquences de ce morcellement du rail dans nos territoires et les répercussions. À noter que certains élus demandent à poursuivre en ce sens afin d'éclairer leurs réflexions et décisions. Se priver de leurs avis et conseils c'est forcément tomber à côté et prendre des décisions en toute ignorance dangereuse. Les mêmes cheminots pour lesquels la CGT ne négociera pas des conditions sociales au rabais, tout en portant également une vision offensive du service public via le cahier des charges Poitou-Charentes édité par la CGT cheminots et envoyé récemment à tous les conseillers régionaux et acteurs du ferroviaire. Car en attendant que ce qui a été fait par la loi soit défait par la loi (pacte ferroviaire, Loi d'Orientation des Mobilités), le Conseil régional doit permettre financièrement que ce ne soit pas les cheminots et usagers qui paient les surcoûts de la privatisation des TER en Nouvelle-Aquitaine.



David Plages



DIAGORIS

EXPERTISE

Notre engagement et nos valeurs

Diagoris est un cabinet d'expertise comptable au service exclusif des représentants des salariés. Depuis 2009, Diagoris s'engage à défendre les intérêts des salariés dans le cadre de ses missions légales de conseil et d'accompagnement des CSE et des organisations syndicales. Cet engagement s'appuie sur des valeurs fortes de solidarité, de justice et d'égalité au service des salariés et de leurs représentants.

Notre expertise pluridisciplinaire

Le cabinet Diagoris est implanté sur l'ensemble du territoire français et dispose d'une expertise pluridisciplinaire lui permettant de conseiller et d'accompagner les salariés et leurs représentants dans tous les domaines du dialogue social avec les directions (questions sociales, économiques, financières, stratégiques, organisationnelles, etc.) et dans tous les secteurs d'activité (énergie, transport, services, santé, etc.).

Les missions légales d'expertise auprès des CSE

Le cabinet Diagoris intervient principalement dans le cadre des missions légales d'expertise auprès des CSE, prévues par le code du travail :

- ◆ consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise (100%employeur)
- ◆ consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi (100%employeur)

** Sous certaines conditions, l'expertise peut être financée à 100% par l'employeur.*

Ces consultations sont récurrentes et nous accompagnons sur le long terme les salariés et leurs représentants pour défendre leurs intérêts auprès des directions. Nous intervenons également dans le cadre de consultations ponctuelles liées à des événements particuliers:

- ◆ consultation dans le cadre d'une opération de concentration (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ droit d'alerte économique (80% employeur / 20% CSE*)
- ◆ consultation dans le cadre d'un projet de licenciements collectifs pour motif économique(80% employeur/20% CSE*)
- ◆ consultation dans le cadre d'une offre publique d'acquisition (80% employeur/20% CSE*)

Notre cabinet peut être mandaté pour apporter toute analyse utile aux organisations syndicales pour préparer la négociation d'un accord de performance collectif ou d'un accord relatif au contenu d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

Les missions d'expertise CHSCT – CSSCT

Le cabinet Diagoris accompagne aussi les salariés et leurs représentants dans le cadre des missions auprès des CHSCT et des CSSCT à travers sa filiale agréée Sésame Ergonomie:

- ◆ lorsqu'un risque grave, identifié et actuel, révélé ou non par un accident du travail, une maladie professionnelle ou à caractère professionnel est constaté dans l'établissement (100%employeur)
- ◆ en cas d'introduction de nouvelles technologies ou de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ dans les entreprises d'au moins 300 salariés, en vue de préparer la négociation sur l'égalité professionnelle (80% employeur/20% CSE*) .

La formation des représentants des salariés

Au-delà des missions légales d'expertise, le cabinet Diagoris accompagne les représentants des salariés à travers une offre complète de formations (économique, social, droit du travail, sécurité au travail, etc.) afin de développer les compétences utiles à leurs missions de défense des intérêts des salariés.

DIAGORIS

ARNAUD KIEFER

Responsable Relations Extérieures &

Partenariats – Grand Sud

06 37 87 67 29

arnaud.kiefer@diagoris.fr

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

7 place du Pdt Thomas Wilson

31000 TOULOUSE

Centre Regus Les Grands Hommes

33000 BORDEAUX

DIAGORIS.FR